

Offre MEUBLÉS DE TOURISME, CHAMBRES D'HÔTES, GÎTES D'ÉTAPE

JE CHOISIS

LE PARTENARIAT

114 € TTC

En tant que client partenaire, vous bénéficiez des prestations

EDITIONS + WEB + SERVICES

Editions

- Votre établissement présenté dans le **Guide des Hébergements 2019** : 2 photos, descriptif commercial de 60 mots, capacité d'accueil, classement et/ou label, services proposés, période d'ouverture, tarifs, coordonnées contact.



Édition 2018 - Tirage 2018

Web

- Votre établissement présenté sur le site Internet de l'Office de Tourisme Communautaire www.bretagne-cotedegranitrose.com dans la rubrique « Mon séjour/Dormir » :
10 photos, descriptif commercial de 80 mots, classement et/ou label, services proposés, tarifs, planning des disponibilités, coordonnées contact (avec liens vers votre site Internet et vos réseaux sociaux), géolocalisation via Google Maps.
- Votre gestion des disponibilités de votre hébergement, en ligne, sur le site Internet.
- Votre hébergement présenté sur le site mobile www.bretagne-cotedegranitrose.com. Présentation adaptée aux smartphones et tablettes.

Services

POUR VOTRE CLIENTÈLE

- Mise à disposition des **différents supports édités** par l'OTC : guides, cartes, support estival « Etre et avoir l'été ».
- Nous vous transmettons par mail, chaque jeudi soir, le **Calendrier des animations** de la semaine à venir.
- Option :
Proposez la location de **Vélos à Assistance Électrique (les Vélek'tro)** à votre clientèle.
Mis à disposition par l'OTC d'avril à octobre dans votre établissement : **252 € TTC par vélo**

POUR VOUS, PARTENAIRE

- La remise du **Passeport Privilège** : 2 gratuits aux entrées de structures partenaires pour (re)découvrir l'offre touristique locale.
- Votre appartenance au réseau des partenaires de l'OTC valorisée via l'**autocollant partenaire 2019**.
- Invitation « Visiteurs » à la **Bourse d'échange de documentation** d'avant saison estivale, suivie du lancement de saison.
- Invitation à la **Formation « Destination Côte de Granit Rose »**. Formation gratuite d'avant saison estivale.
- Renseignements sur la **procédure de classement** des meublés de tourisme et sur l'aide financière apportée par LTC aux propriétaires qui souhaitent classer leurs meublés de tourisme. *Vous devez justifier d'un classement (ou label) pour devenir partenaire.*
- **Nouveauté 2019** : Mise en relation avec un photographe professionnel, à tarif négocié.